



MIXTE

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

# FINANCEMENT DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS

FINANCER DES POLITIQUES DE FORMATION INCLUSIVES,  
EFFICACES ET PORTEUSES D'EMPLOI

26 AOÛT – 04 OCTOBRE 2024

EN LIGNE (E-CAMPUS) : 26 AOÛT – 20 SEPTEMBRE 2024

CIFOIT, TURIN, ITALIE : 30 SEPTEMBRE – 04 OCTOBRE 2024



Organisation  
internationale  
du Travail



Centre international de formation

# FINANCEMENT DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS

FINANCER DES POLITIQUES DE FORMATION INCLUSIVES, EFFICACES ET PORTEUSES D'EMPLOI

## EN RÉSUMÉ

### APERÇU DU COURS

Le cours présente une approche systémique visant à renforcer la capacité des participant.e.s à analyser les systèmes et mécanismes de financement du développement des compétences. Ce cours vise à faciliter l'émergence de dispositifs **équitable**s, inclusifs et **impliquant les partenaires sociaux**, de manière à **mobiliser, allouer et gérer l'utilisation** des ressources de manière efficace, efficiente et durable, en tenant compte des spécificités de chaque contexte.



LIEU  
**MIXTE**



DATES

**26 AOÛT – 04 OCTOBRE 2024**

EN LIGNE (E-CAMPUS) :  
26 AOÛT – 20 SEPTEMBRE  
2024

CIFOIT, TURIN, ITALIE :  
30 SEPTEMBRE –  
04 OCTOBRE 2024



LANGUE

**FRANÇAIS, ANGLAIS**



DATE LIMITE D'INSCRIPTION

**14 JUILLET 2024**

## QUOI?

### QUELS SONT LES SUJETS ABORDÉS DANS CE COURS ?

Ce cours permet de comprendre les enjeux et les défis qui entourent le financement des institutions en charge de l'EFTP / Développement des Compétences afin de soutenir financièrement des systèmes **efficaces, efficaces et durables**. Le cours couvre:

- **La mobilisation** des ressources y compris la diversification des sources, les approches territoriales et sectorielles et le focus sur l'autonomie des établissements de formation et le Partenariat Public-Privé (PPP) ;
- **L'allocation** des ressources mobilisées, en analysant les différentes parties prenantes et les avantages et inconvénients des différentes modalités d'allocation ;
- **La gestion de l'utilisation** des ressources allouées dans une optique de redevabilité.

### QUE VAIS-JE APPRENDRE ?

Les participant.e.s auront renforcé leurs connaissances pour participer de manière significative aux dispositifs et sous-systèmes de financement, avec une meilleure compréhension :

- **Des différentes approches** habituellement utilisées, dans différents contextes, pour financer le développement des compétences.
- **Du rôle, des types et des cibles des incitations** en matière de financement du développement des compétences.
- Des mécanismes de financement du développement des compétences afin de garantir une **participation équitable** de tous les acteurs dans la mobilisation et dans la prise de décision relative aux ressources financières mobilisées.

## QUE VAIS-JE POUVOIR FAIRE?

Les participant-e-s seront connecté-e-s à un réseau mondial de décideur-euse-s impliqué-e-s dans le financement du développement des compétences au niveau national, sectoriel et local. Ils-elles seront en mesure de :

- **Adopter une vue systémique** du financement du développement des compétences, en analysant les liens avec la gouvernance et les autres fonctions de leurs systèmes ;
- **Identifier les goulets d'étranglement et les pistes d'amélioration** des dispositifs de financement de leur propre contexte, avec des idées claires d'options politiques à poursuivre ;
- Choisir les **approches et dispositifs** plus appropriés pour mobiliser, allouer et gérer l'utilisation des ressources financières, afin de répondre aux enjeux de leur contexte.

## POURQUOI?

### POURQUOI DEVRAIS-JE M'INSCRIRE?

- Le cours a une **approche systémique**, mettant en évidence les liens entre le financement et les autres fonctions du système de formation.
- Les participant-e-s sont encouragé-e-s à **partager leurs expériences** individuelles pendant les journées de formation, créant ainsi une communauté de pratique internationale.
- Compte tenu de la **position unique de l'OIT**, le cours placera les participant-e-s **au cœur du débat actuel** sur le financement de la formation, dans une optique de dialogue social et de mise en place de dispositifs innovants et répondant à des nécessités diversifiées.

## QUI?

### QUI SUIT CE COURS ?

Les personnes actives dans la définition et la mise en œuvre de politiques publiques en matière de systèmes de développement des compétences :

- employé-e-s des ministères de l'EFTP, de l'emploi, des finances ou d'autres ministères « formateurs » ;
- personnel des Fonds de formation nationaux, sectoriels ou territoriaux ;
- représentant-e-s d'organisations d'employeurs et de travailleurs ;
- membres d'organisations de la société civile ;
- représentant-e-s d'institutions indépendantes (observatoires, agences, etc) ;
- gestionnaires de dispositifs d'EFTP, formateur-riche-s et conseiller-ère-s en orientation ;
- personnel d'institutions et d'agences de coopération internationale.

## COMMENT S'INSCRIRE?

Veuillez remplir le formulaire d'inscription en cliquant sur <https://oarf2.itcilo.org/STF/A9717162/fr> avant le **14 juillet 2024**.

Merci de bien vouloir indiquer comment votre participation sera financée et joindre au formulaire ou nous envoyer par e-mail, une lettre de soutien financier de votre sponsor.

## PRIX

Frais didactiques : € 1,945 - Frais de subsistance : € 670 - **Prix total : € 2,615**

## EXPERTISE DE HAUT NIVEAU

Apprenez des expert-es internationaux-ales en formation professionnelle

## VIE SUR LE CAMPUS

Séjour et études sur les rives du Po (phase présentielle)

## PARTICIPATION

Vous apprenez des autres, vous partagez avec les autres



SCANNEZ LE CODE QR  
OU VISITEZ

[bit.ly/3UZ1gVD](https://bit.ly/3UZ1gVD)

## DÉSISTEMENT, ANNULATION ET REMBOURSEMENT (COURS RÉGULIERS)

Si un participant accepté ne souhaite plus ou est dans l'incapacité de participer à l'activité, il peut s'inscrire directement à un autre cours ou se faire remplacer par un autre participant. Il doit toutefois en aviser le Centre par écrit au moins 14 jours avant la date de début de l'activité. L'annulation de la participation à un cours régulier entraînera les pénalités suivantes:

- 14 jours ou plus avant la date de début du cours: pas de pénalité, remboursement à 100% du montant payé moins les frais bancaires applicables
- de 8 à 13 jours avant la date de début du cours: pénalité de 50%, remboursement de 50% du montant payé moins les frais bancaires applicables
- 7 jours ou moins avant la date de début du cours: pénalité de 100% du montant payé.

## INFOS

### POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS VEUILLEZ CONTACTER

#### Centre international de formation de l'OIT

Programme de Politiques et Analyses de l'Emploi (EPAP)  
Viale Maestri del Lavoro, 10  
10127 Turin, Italie

Mme Anna Zongollowicz  
Responsable d'activité  
[skillsdevelopment@itcilo.org](mailto:skillsdevelopment@itcilo.org)  
[www.itcilo.org](http://www.itcilo.org)

CODE DE L'ACTIVITE: A9717162